

ratrapages

Par **margo**, le **30/06/2004** à **16:09**

Bonjour!

Je me demandais si certains d'entre vous vont devoir comme moi plancher pendant les vacances, dans l'espoir d'assurer au rattrapage de septembre ? **Avez-vous beaucoup de matières à repasser ?**

Moi je repasse institutions européennes et droit constitutionnel.

Bonnes révisions à ceux qui se sentent concernés! **wink**

Par **Ptitcode**, le **30/06/2004** à **16:16**

Voui y a moi!!! J'vais cumuler job et révisions... **wink**

Par **Yann**, le **02/07/2004** à **09:54**

Bon courage et bonne chance à tous! Moi j'ai une longue expérience des rattrapages... C'est d'ailleurs la première fois que j'ai mon année en juin (à peu de chose près à chaque fois mais bon **()**)

M...e à tous!!!

Par **moko**, le **02/07/2004** à **14:04**

moi aussi c'est opération rattrapage pour septembre... Mon 2eme semestre a été largement moins bon que mon 1er.. **cry**

Au programme constit, biens, famille ? **Au fait, vous aviez dit, effet juristudiant? lol**

bonnes révisions à tous

Par **Superboy**, le **02/07/2004** à **17:11**

Resultats aujourd'hui : Civil+penal des deux semestres +2 options. VIVE LES VACANCES

Image not found or type unknown

Par **Olivier**, le **02/07/2004** à **17:35**

Bon ben je me tiens à votre disposition pour toute question, je viens de valider ma licence, donc n'hésitez pas si vous avez besoin d'un coup de main !

Par **margo**, le **02/07/2004** à **19:07**

Félicitations Olivier !

:wink:

En gros Olivier, jeeecy et Yann c'est l'équipe des gagnants cette année! Image not found or type unknown

Par **Visiteur**, le **02/07/2004** à **20:01**

[i:29aby466]Bonjour!

Je suis étudiante en première année et j'aurai aimé avoir des renseignements sur le rattrapage à Nancy, car c'est le flou artistique pour le moment!

D'abord, est-on automatiquement inscrit au rattrapage? Ensuite, que doit-on rattraper exactement? Les matières des blocs non validés ou toutes les notes en dessous de 10? Enfin, ou peut-on trouver les dates du rattrapage? Ca serait plutôt début ou fin septembre?

Merci d'avance de vos réponses! Bonnes vacances à tous, félicitations à ceux qui ont eu leur année... et courage aux autres![i:29aby466]

Par **margo**, le **02/07/2004** à **20:04**

Bienvenue sur le forum C.B.!

Pour les rattrapages tu es inscrite automatiquement, tu rattrapes les notes en dessous de 10, sauf si tu as réussi à valider ton unité d'enseignement en compensant avec les autres matières, et le rattrapage est début septembre, va te renseigner à la fac ils ont sûrement déjà

les dates.

Mais comme la rentrée est vers le 13 ça doit être la première semaine de septembre.

Si tu as d'autres questions n'hésites pas!

Par **Olivier**, le **02/07/2004** à **20:42**

Je sais pas trop, mais chez nous à Nancy la rentrée c'est vers le 1/10 et non pas mi septembre.... Donc je pencherais plus pour la 2e semaine

Pour ce qui est des rattrapages, le principe est exactement celui que Margo a expliqué

Par **margo**, le **02/07/2004** à **22:17**

Je crois que c'est la réforme LMD qui fait passer la rentrée au 13 septembre, car nous aussi cette année c'était le 1er octobre.

Par **moko**, le **02/07/2004** à **23:10**

[quote="C.B." :32lfc9ho][i:32lfc9ho]Je suis étudiante en première année et j'aurai aimé avoir des renseignements sur le rattrapage à Nancy, car c'est le flou artistique pour le moment!

D'abord, est-on automatiquement inscrit au rattrapage? Ensuite, que doit-on rattraper exactement? Les matières des blocs non validés ou toutes les notes en dessous de 10? Enfin, ou peut-on trouver les dates du rattrapage? Ca serait plutôt début ou fin septembre?[/i:32lfc9ho][/quote:32lfc9ho]

Salut, je suis aussi en première année à Nancy. Tu es dans quelle unité?

Sinon, pour le rattrapage de l'année dernière, c'était début septembre (je crois) donc normalement cette année ce devrait être à peu près pareil. A noter aussi que les épreuves de rattrapage ne se font que sur quelques jours et ne sont pas étalées dans le temps comme pour les partiels pendant l'année.

Enfin, c'est à vérifier mais je pense qu'une permanence du service de scolarité des Deug droit 1ère année à Nancy est assurée pendant les vacances le jeudi et le vendredi. Mais les heures d'ouverture sont assez limitées donc il vaudrait mieux que tu téléphones avant d'y aller si tu n'es pas sur place. Voilà, bon courage si tu as des révisions...

:wink:

moko Image not found or type unknown

PS: Es-tu allemande?

Par **Vincent**, le **03/07/2004** à **00:40**

Margo: moi aussi je fait partie de l'équipe des gagnants... j'ai réussi à compenser mon premier semestre dont la moyenne tournait quand meme autour de 8,95 pour arriver à 10,9 sur l'année (avec un 13,5 en administratif et 19 en oral d'option...) C'est pas brillant mais c'est déjà ça...

Ouaich ouaich je suis en vacances!

Bon courage pour vos rattrapages.

Par **Frédéric**, le **03/07/2004** à **00:56**

Les dates de rattrapage ne sont pas encore fixées. Si tu vas voir la scolarité, tu n'auras pas encore de réponse. Il faut attendre encore un peu. mi-septembre en général, voire début octobre.

Par **Visiteur**, le **03/07/2004** à **18:52**

[i:37y051na]Merci à Margo pour tes explications! C'est déjà beaucoup plus clair. Et merci à

Olivier pour les dates. Image not found or type unknown

Est ce que la réforme LMD passe cette année à Nancy? Ou la rentrée sera-t-elle début octobre comme prévu? Et sinon on débute en septembre, on aura des vacances à la

Toussaint? Image not found or type unknown

Pour moko: je suis juste en vacances en Allemagne. G précisé ca parce que g beaucoup de difficulté avec le clavier allemand... Et dans l'unité B.

Moi g la chance d'eter passée, rattrapée par le Jury, mais je me renseigne pour mes amis,

qui eux, n'ont pas eu autant de chance. Image not found or type unknown

Est ce que quelqu'un connaîtrait les pourcentages du rattrapage? En plus explicite, le rattrapage rattrape-t-il beaucoup de personnes?

Bonne soirée [i:37y051na]

Par **un_etudiant**, le **03/07/2004** à **18:58**

[quote="margo":30ra2pfp] Avez-vous beaucoup de matières à repasser ?

Moi je repasse institutions européennes et droit constitutionnel.

[/quote:30ra2pfp]

alors, on est dans la même fac, même année, même groupe... et on a les 2 même matières à

repasser en septembre ! Image not found or type unknown

:roll:

à moins que ca passe avec le rattrapage du 1er semestre, on sait jamais... Image not found or type unknown

Par Yann, le **05/07/2004** à **09:25**

:lol:

Je vais vous faire bénéficier de ma longue expérience des rattrapages Image not found or type unknown

En gros moi j'ai toujours gagné entre un point et 1/2 point en septembre sur mamoyenne générale. Mais c'est inégalement réparti entre les matière. Aussi d'une manière générale j'ai eu des notes soit vraiment meilleurs que le long de l'année (12 ou plus), soit de notes vraiment moins bonnes (6). Ceci me fait dire qu'en septembre les profs sont moins sympa que

dans l'année Image not found or type unknown

Mais ne vous découragez surtout pas! C'est parfaitement faisable! Le tout c'est de bien garder le moral! Vous n'avez pas beaucoup de matières à repaser. En première année j'avais 8 matières à repasser et j'ai réussi...

Par un_etudiant, le **05/07/2004** à **16:48**

j'ouvre une petite parenthèse, je juge pas indispensable d'ouvrir un nouveau sujet pour ca...

qu'en est-il, vraiment, au sujet de l'anonymat des copies ?

en fait, hier un pote m'a dit qu'il avait parlé avec une chargé de TD de ma fac, qui est accessoirement "pionne" dans notre ancien lycée

elle aurait corrigé ma copie du rattrapage, lui a dit ma note, que j'ai su en insistant auprès de

lui... (mauvaise note d'ailleurs Image not found or type unknown)

)

j'écris au conditionnel car bien que j'ai confiance en lui et qu'il avait l'air plus que sincère, et que c'est pas dans ses habitudes de mentir, surtout sur des trucs comme ça, cela voudrait dire que :

1°/ comme c'est une matière sans TD pour moi, les chargés de TD corrigent les partiels des étudiants qui font la matière sans TD (vous me suivez ?)

2°/ les copies ne sont pas anonymes ! Pourtant, l'anonymat nous est garantie, les copies comportent une bande détachable pour ne pas que le correcteur voit le nom...

quelqu'un peut m'éclairer ?

j'aurai bientôt mes résultats, si la note est bien celle qu'on m'a dit, je suis prêt à monter au

front Image not found or type unknown

:oops:

(pour la petite histoire, cette pionne ne me supportait pas dans mon ancien lycée... Image not found or type unknown)

Par **Frédéric**, le **05/07/2004 à 19:36**

La logique du complot est intéressant : tu t'es pris une sale note, c'est sans doute qu'elle est méritée...

Sur l'anonymat des copies : si elles sont cachetées, le correcteur ne peut pas voir de qui il s'agit. Mais les écritures sont reconnaissables. De plus, une fois la copie corrigée, il faut bien décacheter pour attribuer la note à un nom pour communication à l'administration...

Sur les corrections, un chargé de TD, quel que soit son statut, peut très bien assumer des corrections dans une autre matière que dans celle qu'il a enseignée, pour peu que le professeur responsable du cours magistral le lui demande.

Par **moko**, le **05/07/2004 à 22:10**

[quote="Frédéric":11yshavj]Sur l'anonymat des copies : si elles sont cachetées, le correcteur ne peut pas voir de qui il s'agit. Mais les écritures sont reconnaissables. De plus, une fois la copie corrigée, il faut bien décacheter pour attribuer la note à un nom pour communication à l'administration[/quote:11yshavj]

Oui c'est sur meme si je pense que le coup des écritures est peu probable... Cependant, les copies ne sont pas non plus corrigées beaucoup de temps avant la publication des résultats donc il est possible que cette chargée de TD ait décacheté la copie avant pour une raison inconnue... A noter que mes chargés de TD avaient découvert les noms qui allaient avec les copies le jour où elles nous ont été distribuées... Ainsi, le report des notes se fait

instantanément.

Mais dans ton cas, je demanderais à voir ma copie pour savoir si des ratures notamment dans la note ont été effectuées.. Comme ça tu auras la réponse à la question : la notation a-t-elle changé lorsque la chargée a vu mon nom après "décachetage"..

Autre cas encore possible (que d'imagination ce soir!) : la chargée decachete toutes les copies et corrige ensuite en fonction des noms... Mais je crois qu'il doit y avoir des témoins

lors du décachetage (en salle des chargés ou quelque chose comme ça... Image not found or type unknown)

voilà.. mais c'est vrai que ton histoire est un peu étrange..

Tiens nous au courant Image not found or type unknown

:wink:

moko Image not found or type unknown

Par **Olivier**, le **05/07/2004 à 22:43**

Je ne veux pas te démoraliser moko, mais tu t'apercevras rapidement qu'à part en première année pour certains profs très méticuleux, les copies sont décachetées puis corrigées (en colle tu verras que vous n'avez même plus de copies cachetées....)

Par **Frédéric**, le **05/07/2004 à 23:29**

[quote="Olivier":enkjkcg]tu t'apercevras rapidement qu'à part en première année pour certains profs très méticuleux, les copies sont décachetées puis corrigées (en colle tu verras que vous n'avez même plus de copies cachetées....)[/quote:enkjkcg]

Si cela existe, ce sont des pratiques très isolées et qui ne sont certainement pas l'oeuvre des chargés de TD : c'est prendre un bien grand risque eu égard à l'enseignant responsable du cours et aux risques d'invalidation de l'examen. Il est faux de dire que les copies sont décachetées avant d'être corrigées : tout ça fait partie des rumeurs qui alimentent les amphis, sans aucune preuve.

Quant à la colle, il s'agit d'une logique complètement différente que de celle d'un partiel : il s'agit d'un contrôle continu. La connaissance de l'étudiant permet à l'enseignant d'être moins sévère si besoin est, de comprendre une erreur, de rattraper un étudiant bosseur mais malchanceux pour X raisons. On oublie trop souvent le rôle des délibérations de fin d'année. Les membres du corps enseignant ont d'autres préoccupations que de rabaisser une note pour le plaisir ou l'inverse.

Par **un_etudiant**, le **06/07/2004** à **00:45**

j'ai pas crié au complot...

juste qu'elle et moi, on s'est déjà accroché plusieurs fois

elle peut très bien avoir profité d'avoir, à cet instant, un pouvoir sur moi, pour appliquer une notation très stricte, enfin tout ca je pourrai l'avancer que si ca s'avère vrai

mais derrière tout ca se cache le problème de l'anonymat, les correcteurs sont censé noter des copies 100% anonymes, c'est même pas eux qui enlèvent et remettent le nom sinon ca n'a pas de sens...

:wink:

pour l'écriture c'est impossible qu'elle la reconnaisse car elle ne m'a jamais vu écrire Image not found or type unknown

:lol:

voila, désolé de vous embêter avec ca mais c'est un peu le feuilleton de l'été du forum Image not found or type unknown
:roll:

tant, c'est que du vent... Image not found or type unknown

Par **Yann**, le **06/07/2004** à **09:33**

Moi je suis de l'avis d'Olivier. L'anonymat c'est plus ou moins valable selon les profs. Pas pour prendre partie, mais pour savoir à qui on a affaire. Image not found or type unknown J'ai déjà discuté avec un prof qui m'a

clairement dit qu'il regardait les noms avant de corriger. Image not found or type unknown

Il y a en France un principe d'indépendance des profs de fac. De là en gros ils font ce qu'ils veulent avec leurs copies... C'est ce qui justifie le fait qu'on ne peut pas faire d'appel contre ses notes si c'est le prof qui l'a mise.

Maintenant c'est différent avec les chargés de td qui eux n'ont pas le statut protecteur de prof!

:lol:

Enfin ne psychote pas trop! Image not found or type unknown

Par **moko**, le **06/07/2004** à **16:26**

moi ce qui m'étonne, c'est que vous disiez cela sans que ça vous chagrine..

:shock:

Image not found or type unknown

ça ne me paraît pas vraiment "normal" comme comportement!!!

:?

moko Image not found or type unknown

Par **Olivier**, le **06/07/2004** à **16:39**

Ben non ça ne nous chagrine pas parce qu'on a pris l'habitude et pis de toute façon si tu bosses tu n'as pas à te faire de souci pour ton résultat et en plus dans ce cas tu as encore plus intérêt à participer efficacement en TD pour te faire remarquer en bien par le chargé de TD ou le prof en cours

Par **Yann**, le **07/07/2004** à **08:34**

Franchement une copie si elle est bonne ou si elle est mauvaise qu'est ce que ça change qu'elle soit anonyme?

La plupart des profs ne nous connaissent pas donc leur laisser notre nom ne va pas les avancer à grand chose.

De toute façon c'est comme ça, donc se révolter c'est brasser de l'air pour rien!

Par **margo**, le **07/07/2004** à **12:39**

Je suis tout à fait d'accord avec toi Yann!

Mais alors faut avouer que c'est un peu hypocrite de dire que les copies sont anonymes, nous faire remplir une bande détachable etc...

Par **un_etudiant**, le **07/07/2004** à **18:17**

:oops:

je suis en 2ème année Image not found or type unknown

Par **Vincent**, le **07/07/2004** à **19:31**

Tu sais bien qu'il faut pour faire avaler des couleuvres, les assotir d'un bel emballage...! Plus c'est gros, plus ça marche aussi.

D'où un certain intérêt de se mettre en bons termes avec les chargés de td. Je ne dit pas non plus qu'il faille jouer le faillot de service ou le s.b., mais bon s'intéresser à la matière, poser des questions ça joue énormément!

Par **un_etudiant**, le **07/07/2004** à **19:56**

si c'est général je suis tout à fait d'accord, si c'est pour moi, je n'ai pas cette personne en chargé de TD, je ne fais même pas cette matière en TD (donc épreuve "par coeur", d'où mon étonnement d'avoir un 4...)

au final dans cette matière j'ai eu... 6 !

je me renseignerai quand même, ce qui compte surtout pour moi, en fait, c'est la fameuse histoire d'anonymat, on nous a toujours dis que quelqu'un de l'administration enlevait et remettait les bandes, et que le correcteur n'avait jamais accès à cette bande avec le nom...

:wink:

enfin, c'est moins important maintenant, pour moi Image not found or type unknown

COURAGE A TOUS CEUX QUI PASSENT LES RATRAPAGES DE SEPTEMBRE...
sincèrement !

Par **Frédéric**, le **07/07/2004** à **23:12**

"Epreuve par coeur"...

Ca explique peut-être ta note... Désolé d'être désagréable, mais assimiler le droit à une récitation prouve que tu n'as rien compris à la matière...

Quant à l'anonymat, dans ta fac c'est peut-être différent, mais en général, ce sont les correcteurs qui décachètent dans leur coin et communiquent les notes aux responsables du service des examens ou des diplômes pour affichage, tout simplement pour leur mâcher le travail, ce qui est bien compréhensible.

Par **un_etudiant**, le **07/07/2004** à **23:39**

:lol:

t'as l'air aigri, y'a un soucis peut-être ? Image not found or type unknown

mettre des guillemets ca a aussi son utilité...

si pour toi il n'y a pas de différence entre une matière d'une heure ou il y a plusieurs questions de cours, et une épreuve ou il faut faire une synthèse, une dissertation, un commentaire de

texte...

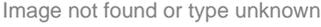
:roll:

Image not found or type unknown

puis beaucoup disent que la 1ère année c'est beaucoup de "par coeur" justement... ils n'ont peut être tous, rien compris ?

enfin, en ayant rien compris à la matière je passe en 2ème année, quelle injustice ! Mais c'est bien là le principal...

:wink:

sans rancune 

Par **Frédéric**, le **08/07/2004** à **00:27**

Apprendre par coeur, c'est une solution de facilité : passer du temps à apprendre, intéressant et inutile : qu'en retiendras-tu? Rien ... La question n'est pas de faire ou non la distinction entre une matière d'une heure ou un examen de trois. C'est uniquement une question de perte de temps : comprendre, questionner l'intérêt de telle ou telle règle de droit, l'appliquer, ça c'est du Droit. Apprendre par coeur, ce n'est pas une validation valable. Tant que le droit sera perçu comme du bachotage, on aura des étudiants désarmés quand on leur demande une question annexe, ou remplis de bons sentiments à chaque question de réflexion personnelle...

A ton avis, à quoi servent les épreuves de culture générale dans les concours ? Les examens ayant des thèmes excessivement larges ? Tu apprendrais sur le bout des doigts la pensée de Platon que ça ne changerait rien...

Restez dans vos livres, écoutez, récitez. Et après on lit des choses courantes sur ce forum : "ouais c'est trop grave, les gens 'y votent pas", "ouais les gens qui font du mal 'y doivent aller en prison", "ouais c'est pas normal"...

A quoi sert un Code ? Qu'est-ce que la culture générale ? N'importe quel abruti peut réciter la constitution, rabacher un cours, ça ne fera pas de lui un juriste...

Quant à la première ET la deuxième année, ce ne sont que des passages essentiels pour virer ceux qui se sont trompés de voie, une possibilité de (mal) faire le tri. Les choses sérieuses commencent bien plus tard... Ce que tu appelles "par coeur", j'appelle ça "connaissances élémentaires" qui ne peuvent s'acquérir qu'avec un minimum de recul. Oui on connaît par coeur 1382 ou 1383 C. civ., et?

Je te félicite tout de même pour ta première année.

Par **Yann**, le **08/07/2004** à **09:00**

Moi j'ai horreur du "par coeur" je trouve ça complètement stupide. Mais il y a des fois où on n'a pas le choix hélas... Certains profs exigent cette méthode, et si ils n'ont pas leur cours au

mot près on a une caisse . En plus il y a des trucs où il n'y a rien à comprendre et où

on ne peut que faire du "par coeur" notamment pour les arrêts de droit administratif.

Mais un bon juriste c'est avant tout quelqu'un qui peut réfléchir sur un problème et pas uniquement recracher un artile de code!

Par **moko**, le **08/07/2004** à **11:22**

[quote="Yann":2e6ibzdu]Moi j'ai horreur du "par coeur" je trouve ça complètement stupide. Mais il y a des fois où on n'a pas le choix hélas... Certains profs exigent cette méthode, et si ils n'ont pas leur cours au mot près on a une caisse (...)

Mais un bon juriste c'est avant tout quelqu'un qui peut réfléchir sur un problème et pas uniquement recracher un artile de code![/quote:2e6ibzdu]

Tout à fait d'accord Yann. Je ne suis qu'en 1^{ere} année et j'ai déjà eu de nombreuses recommandations pour apprendre par coeur certains cours (je ne cite pas de nom... mais

M.Bourg**x par exemple 

Ceci prouve bien que tout dépend des profs et de leur méthode. Malheureusement, il est regrettable de constater que des épreuves[quote="un_etudiant":2e6ibzdu]d'une heure où il y a plusieurs questions de cours, et une épreuve où il faut faire une synthèse, une dissertation, un commentaire de texte...[/quote:2e6ibzdu] sont strictement différentes. Mais on est bien obligés de passer par là. Cela dit, je n'ai jamais appris de cours par coeur (tiens, c'est peut-

être pour ça que je suis au rattrapage.. 

En tous cas, je suis d'accord avec un_etudiant, beaucoup de profs nous ont dit que la 1^{ere} 

année est surtout un travail de mémoire.. Donc qui dit mémoire, dit en partie par coeur.. 

:wink:

moko 

Par **Elea**, le **16/06/2005** à **12:03**

salut à tous!

j'aurai préféré écrire dans un autre post mais bon...

voilà je suis étudiante en 1^{ère} année de droit, j'ai validé mon premier semestre.

malheureusement je n'ai pas validé mon deuxième semestre, j'ai donc repassé quelques 

matières cette semaine...mais je ne me fais pas trop d'illusions, je ne le validerai pas 

étant donné que j'ai validé mon 1^{er} semestre j'ai le droit de passer en 2^{ème} année.

* si je passe en 2ème année je devrai rattraper mon 2ème semestre de 1ère année en maintenant que mes exams du 2ème semestre de 2ème année... pensez vous que cela soit gérable??? (surtout que je n'ai pas validé à cause d'options, j'ai assuré mes matières fondamentales.) :?

* si je redouble qu'est ce que je vais faire durant tout le 1er semestre? Image not found or type unknown

voilà je commence déjà à me prendre la tête donc si je pouvais bénéficier de votre expérience .wink.

et vos conseils ca serait sympa Image not found or type unknown

merci beaucoup !

Par **Yann**, le **16/06/2005** à **12:27**

Passe en deuxième année.

D'abord ça te permettra de voir déjà une fois le cour de deuxième année, donc même si tu te plantes en deuxième année, l'année suivante tu partiras avec de l'avance, ce ne sera qu'une redite. Et en plus si tu valides des matières ce sera tout bénéf' car tu n'auras pas une année complète l'année suivante.

Ensuite parce que tu perdrais une année pour rien en redoublant. Ca ne vaut pas le coup de prendre du retard pour deux trois matières. Surtout que la deuxième année est bien plus dure, donc mieux vaut redoubler la seconde que la première à mon sens.

Enfin, on ne sait jamais, imagine que tu réussisses à la fois ta deuxième et ta première année l'an prochain, ça t'éviteras de perdre du temps pour rien.

Ca n'engage que moi.

Par **jeeecy**, le **16/06/2005** à **13:28**

[quote="Yann":609gz44o]Ca n'engage que moi.[/quote:609gz44o]
mais je suis d'accord avec toi

Par **Elea**, le **16/06/2005** à **18:23**

:))

Image not found merci beaucoup !!!

oui c'est vrai que même si j'avais quelques doutes, je pensais quand même passer en .wink.

deuxième année ... tenter ma chance ! Image not found or type unknown

:wink:

j'espère seulement que j'arriverai à gérer les deux... mais bon faut pas partir perdant
merci encore!

Par **sanremo34**, le **30/07/2005** à **10:14**

:twisted:

Donc je sais ce qu'il me reste à faire

:roll:

Mon avantage : sortir du lot car plus âgée (un peu, pas beaucoup
suffisamment pour sortir du lot..)

Franchement c'est sérieux ce que vous avancez ou ce sont de simples suppositions ?

Ben quoi, je me renseigne !

Par **sanremo34**, le **30/07/2005** à **10:26**

:twisted:

[quote="sanremo34":3me2594a]Donc je sais ce qu'il me reste à faire

:roll:

Mon avantage : sortir du lot car plus âgée (un peu, pas beaucoup
suffisamment pour sortir du lot..)

Franchement c'est sérieux ce que vous avancez ou ce sont de simples suppositions ?

Ben quoi, je me renseigne !

Désolée, j'ai agi trop vite et du coup je n'ai pas vu qu'il y avait encore une page. En fait je réagissais à propos des copies peut être pas si anonymes que ça ! Bien est pris qui croyait

prendre

Par **amélie**, le **11/09/2005** à **23:51**

Et ben voilà je suis en deuxième année, la grande méchante qui fait peur à tous les premières

années et devinez la chute je suis passée au rattrapage pour quatre matières: civil 1, pénal 1, institutions européennes et internationales et civil 2.

Mais voilà dans ma tête c'est le brouillard, j'ai l'impression d'avoir tout raté et c'est le GRAND stress.

Les résultats sont dans quatre jours, normalement, c'est à dire jeudi 15 septembre, ça devrait arriver vite mais en attendant ça me rend malade, surtout que je n'y suis pas allée en dilettante, j'ai bossé mes cours durant les deux mois non stop et pour moi redoubler ce serait me prendre une grosse claque dans la figure alors que je ne pense pas la mériter...

Ca me travaille tellement que j'en dors pas!

Redoubler me fait peur parce que mes cours et mes TD je les connais (voir par coeur par la force des choses...), et j'ai vraiment envie d'apprendre de nouvelles choses, j'aurais vraiment l'impression de m'ennuyer si je refais cette année. Et je ne veux pas être frustrée derrière mes fiches de ma première deuxième année en me disant que ça me barbe de refaire les mêmes choses, ça risque de me dégouter de la matière alors que j'adore le droit et que je bosse dure tout au long de l'année.

Alors si vous avez eu des bonnes surprises ou mauvaises en matière de rattrapages, si vous savez comment se passe les délib, si vous avez des stat, si vous êtes dans le même cas... votre réponse serait la bienvenue je vous assure!

Merci d'avance!

Par **Delph**, le **12/09/2005** à **10:59**

Salut Amélie

je suis un peu dans le même cas sauf que je suis en première année et j'avais beaucoup plus

de matières à repasser Image not found or type unknown

Wink. toutefois dès que j'ai su mes résultats j'ai bossé toutes les vacances comme une dingue (si si

Image not found or type unknown) c'est pour ça que j'ai posté aucun messages ces derniers temps - et d'ailleurs j'ai fini les rattrapages jeudi dernier et ça me fait bizarre de rien faire pour te dire !

Moi aussi je dois attendre jeudi qui vient pour savoir les résultats. J'ai la frousse, je me dis que toutes les matières que j'ai repassé ça a été dans l'ensemble mais parfois jme dis que

Image not found or type unknown tant de matières (9 Image not found or type unknown) oui car je pensais que les unités de méthodo se compensaient... :evil:

Image not found or type unknown) c'est voué à l'échec .. bon après j'ai eu la big motivation grace à Yann (merci 1000

fois) donc j'ai tout donné sur les copies à chaque fois.. mais j'ai vraiment peur de l'échec..
:arrow:

Image not found or type unknown
D'ailleurs, je voulais vous demander si vous saviez si les notes que l'on peut consulter sur internet apparaissent en même temps que la date officielle ou si y a du décalage ?
:wink:

En tout cas Amélie je voulais dire que je compatie Image not found or type unknown les rattrapages sont une épreuve difficile où on est obligé de réussir, je me suis mis tellement Image not found or type unknown la pression que j'ai de l'espoir
:shock:

mais j'ai bien peur de recevoir une grosse "claque" Image not found or type unknown
:P :cry:

Je vous tiendrais au courant que ce soit une bonne Image not found or type unknown ou mauvaise Image not found or type unknown nouvelle,
en espérant franchement que l'effet juristudiant soit avec moi !
:roll:

j'ai bien peur de pas avoir le courage de me pointer jeudi devant les résultats Image not found or type unknown

Par **Olivier**, le **12/09/2005** à **11:02**

Je sais pas s'il existe vraiment un "effet juristudiant", c'est une question de motivation avant tout !

pour ce qui est des résultats sur internet j'ai eu mes notes de maîtrise un tout petit peu avant l'affichage à la fac mais ça se tient à une heure d'écart grand maximum... et je pense qu'en première année l'affichage sera fait avant pour des questions d'égalité des étudiants !

Ceci dit on espère tous que ça se passera bien pour tous ceux qui passent les rattrapages !

Par **moko**, le **12/09/2005** à **13:02**

Amélie, pour les résultats de 2eme année à Nancy, les délib ont lieu jeudi à partir de 9h30. Donc si tu connais des chargés ou des profs, tu peux aller voir à la fac vers 11h pour demander si tu as ton année. Les résultats devraient être sur internet vendredi (d'après la scolarité de la fac..)

D'ici ne stresse pas, ce qui est fait est fait. L'essentiel est que tu aies fait ce qu'il fallait.
:wink:

pendant les vacances (cad révisions).. En plus, on a parfois de bonnes surprises... Image not found or type unknown

Par **amélie**, le **12/09/2005** à **16:41**

:?:

Image not found or type unknown
A ce propos, est ce que vous savez si y'a encore des petits coups de pouce lors des délibérations du rattrapage ou si c'est plutôt "t'as la moyenne ou tu l'as pas, point final".

:idea:

Image not found or type unknown
En pensant à cela, je me demandais d'ailleurs comment se passe les délibérations en général, de quoi ils parlent, qu'est-ce qui s'y fait etc...

En tout cas je vous remercie pour vos infos, ça m'aide à passer le temps jusqu'à jeudi (moi

aussi je me demande si je vais vraiment arriver à y aller jeudi petite nouvelle!) Image not found or type unknown

@ +!

Par **jozef**, le **14/09/2005** à **17:49**

A propos des dates d'affichage des notes des semestres:

Je ne sais pas si les choses se passent dans toutes les facs de cette façon mais sur toulouse, si les nptes doivent être affichés aux panneaux le jour N, elles sont disponibles sur internet le jour n-1 à compter de 18h. Mais il faut faire attention je connais le cas d'une personne qui a vu ses notes complètement modifiées entre internet et le tableau d'affichage donc.....

Par **amélie**, le **14/09/2005** à **17:54**

je sais pas je te dirai ça ce soir pour nancy, mais apparemment moi j'ai mes résultats demain après midi et on ne pourra les voir que vendredi sur internet...

Affaire à suivre, je vais essayer d'y aller dans 10 minutes!

Par **amélie**, le **14/09/2005** à **18:06**

Nan, ya rien uniquement les résultats de la première session donc ce sera effectivement demain soir au plus tôt ou vendredi comme prévu.

Il me tarde de les avoir, le stress monte, monte!!!

Par **jozef**, le **14/09/2005** à **18:11**

c'est normal mais ne t inquietes pas vu le travail que tu as fourni les resultats ne devraient
etre que positif 

Par **amélie**, le **14/09/2005** à **18:16**

Je suis tout à fait d'accord avec toi: je dois avoir mon année!

:wink:

Malheureusement je doute avoir assez argumenter en ce sens dans mes copies... 

je vous tiens au courant demain soir, promis!

A demain pour le meilleur et pour le pire!

Par **jeeecy**, le **14/09/2005** à **18:26**

courage

Par **Delph**, le **15/09/2005** à **18:52**

Résultats de mes rattrapages : j'ai ma première année avec mention en plus ! trop heureuse :))



Par **Pisistrate**, le **15/09/2005** à **18:55**

:wink:

Félicitations 

Par **Olivier**, le **15/09/2005** à **19:02**

bravo (on a essayé de te prévenir mais on a pas tes coordonnées...)

Par **amélie**, le **15/09/2005** à **19:07**

Et ben vous savez quoi???????

:shock:

J'AI MON DEUG AVEC MENTION A.BIEN!!!!!!!!!! Image not found or type unknown

8)

Elle est pas belle la vie? Image not found or type unknown

Je suis trop heureuse, merci encore beaucoup, beaucoup, beaucoup, beaucoup, beaucoup pour votre soutien!

:))

UN ENORME MERCI! Image not found or type unknown

Par **sanremo34**, le **15/09/2005** à **19:28**

Bravo à toi Amélie et encore félicitations !
courage pour la suite.

Par **jeeecy**, le **15/09/2005** à **19:53**

félicitations a vous tous

n'oubliez pas que Juristudiant reste a vos cotes pour les années a venir^^

:wink:

PS : oui je ne perds pas le nord Image not found or type unknown

Par **Olivier**, le **15/09/2005** à **20:01**

et n'oubliez pas de participer : plus vous aiderez les autres, plus les autres auront envie de vous aider...

(au fait pour les nouveaux étudiants de première année, certains auront la chance ou le malheur comme vous voudrez de me subir pour les séances de tutorat... J'espère être à la hauteur !)

Par **jeeecy**, le **15/09/2005** à **21:12**

[quote="Olivier":1240in8c](au fait pour les nouveaux étudiants de première année, certains auront la chance ou le malheur comme vous voudrez de me subir pour les séances de tutorat... J'espère être à la hauteur !)[/quote:1240in8c]

les pauvres 

Par **mathou**, le **15/09/2005** à **22:08**

:lol: :lol:



:wink:

Meuh non, c'est plutôt une chance  Olivier sait être pédagogue, et il est assez doué même. Je pense que c'est important pour un étudiant de première année de voir que les aînés ne parlent pas un langage hermétique ou ne vivent pas dans un monde réservé aux juristes confirmés... et quand on voit que le droit peut être expliqué de façon simple, sympa, pratique ou drôle surtout, on a plus de courage pour l'année, on se sent moins largué.

Il va bien se tenir et il aura de bons résultats parce qu'il est dans son domaine, vous allez voir :lol:



Par **Olivier**, le **15/09/2005** à **22:43**

euh... merci, mais attendons de voir... J'aurai des résultats s'ils sont motivés en face ! Après s'il faut prendre 30 minutes de rab pour expliquer un truc ça me dérange pas (en plus les séances de tutorat vont être très marrantes cette année, les fiches sont pleines d'humour...) !

Par **jeeecy**, le **15/09/2005** à **22:47**

[quote="Olivier":1uqx5hwc]les fiches sont pleines d'humour...)[/quote:1uqx5hwc]

star wars, les simpsons, indiana Jones, le seigneur des anneaux...

ou bien des fiches vraiment droles?

Par **Olivier**, le **15/09/2005** à **22:49**

nan création entièrement personnelle. Je verrai avec l'enseignante responsable du tutorat et les autres tuteurs si on peut mettre les fiches en ligne par la suite en tout ou partie.

Par **jeeecy**, le **15/09/2005** à **22:54**

alors bravo en avance^^

Par **Yann**, le **15/09/2005** à **23:18**

Ca c'est bien!!

Par **Disturbed**, le **15/09/2005** à **23:25**

Et bien très bonne nouvelle Olivier, tu aura une meilleur vision pour nous guider, nous les 1eres années..

:shock:

Sache que je serais d'un de ceux, qui à la rentrée, vont poser énormément de question... Image not found or ty

Enfin bon le passage sur ce forum va devenir de plus en plus fréquent !!

+

Par **Olivier**, le **15/09/2005** à **23:28**

pour information le schéma des juridictions que j'ai posté sur le site fera partie de la 2e séance de tutorat. Je le publie sans autorisation puisqu'il a été réalisé entièrement par mes soins... Pour le reste les fiches ont été conçues par l'ensemble des tuteurs et je dois donc recueillir leur accord avant de publier les exercices